



DOSSIER DE PRESSE
Indicateur du c t de la rentr e
2022



DOSSIER DE PRESSE

INDICATEUR F 2A DU C T DE LA RENTR E 2022

fe2a.fr

innovationsociale@fe2a.fr
presidence@fe2a.fr
06 25 50 24 16

Local A016
2 bd Lavoisier
49000 ANGERS

SOMMAIRE

Avant propos	3
Présentation de l'indicateur du coût de la rentrée	4
Analyse synthétique du coût de la rentrée 2022	5
Comparatif des frais en Anjou	6
Focus logement : notre dispositif d'urgence	7
Focus vie courante : une solution, l'AGORAé	8
Revendications de la Fé2A	9
Nos actions	10
Contacts Presse	11
Annexe : méthodologie	13
Annexe : présentation de la Fé2A	14



Pour la huitième année consécutive, la **Fédération étudiante des associations de l'Anjou** sort son indicateur du coût de la rentrée. Celui-ci est un outil fiable qui se calcule chaque année grâce à la même méthodologie, permettant ainsi de constater l'évolution du coût de la vie et des études dans l'enseignement supérieur en Anjou.

Alors que la communauté étudiante est frappée depuis plus de 2 ans par une **précarité exacerbée**, force est de constater que **la rentrée 2022 ne fera pas exception**.

En effet, pour un·e étudiant·e en licence le coût de la rentrée subit cette année **une augmentation de 2%** par rapport à l'année précédente. Il est important de préciser que **le coût mensuel des loyers connaît une hausse de 4,38%**, alors que le logement est déjà le premier poste de dépense des étudiant·e·s.

Bien que nous alertions depuis des années les collectivités sur **la situation alarmante du logement** à Angers et ses conséquences, seulement une résidence étudiante publique ouvrira ses portes en 2022. Une fois de plus, l'attractivité de la ville et son offre de formation grandissante ne seront pas compensées par la mise à disposition d'un nombre suffisant de logements à prix abordables. Les étudiant·e·s devront alors se diriger vers le parc privé, **réduisant davantage leurs ressources financières** dédiées aux autres postes de dépenses, **certain·e·s commenceront même l'année sans hébergement stable**.

Malheureusement, les frais de vie courante ne sont pas les seuls à subir une augmentation, **les frais spécifiques liés à la rentrée** connaissent eux aussi une hausse par rapport à 2021. En cause notamment, les frais liés au matériel pédagogique, et la tristement attendue **augmentation de la CVEC** (contribution de vie étudiante et de campus). C'est ainsi **une double peine que subissent les étudiant·e·s, qui voient leurs frais augmenter alors que les bourses ne sont pas indexées sur l'inflation**.

Les enjeux d'ordre financier sont donc multiples pour les étudiant·e·s, et il est plus qu'important d'agir pour préserver leur santé physique et mentale, dans une période compliquée de sortie de crise sanitaire.

Bien que des mesures palliatives aient été prises par le gouvernement pour lutter contre ces problématiques, comme le maintien des repas à 1€ ou l'aide exceptionnelle de 100€, ces dernières demeurent **insuffisantes** et il est urgent pour les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, le CROUS, et les collectivités, d'enfin **faire de l'accompagnement des étudiant·e·s une priorité**. De son côté, la Fé2A continuera de travailler sur les thématiques de la vie étudiante et d'œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie et d'étude de chacun·e.

Juliette Heulin
Vice-Présidente en charge
de l'Innovation Sociale

Indicateur

Depuis 2014, la Fé2A publie chaque année son indicateur du coût de la rentrée. Celui-ci vise à présenter le coût moyen d'une année universitaire pour un·e étudiant·e de 20 ans, non boursier·ère et décohabit·e, c'est-à-dire ayant son propre logement. Cet indicateur prend en compte l'ensemble des ressources dont l'étudiant·e a besoin pour subvenir à ses besoins et vivre son année universitaire dans de bonnes conditions.

Cet indicateur se divise en deux parties :



La première partie est spécifique à la rentrée, elle regroupe les frais que l'étudiant·e doit déboursier en septembre pour commencer son année académique.



La deuxième partie se concentre sur les dépenses dont l'étudiant·e devra s'acquitter tous les mois dans le cadre de la vie courante.

Nous avons également fait le choix d'ajouter une partie concernant les étudiant·e·s choletais·es et saumurois·es, portant sur les frais de la vie courante.



2254€

Montant de l'indicateur du coût de la rentrée 2022

En 2022, le coût de la rentrée pour un·e étudiant·e s'élève en moyenne à **2254€**; contre 2210.09€ en 2021. L'évolution du coût pour cette rentrée est donc de **2,0%**.

Les frais spécifiques liés à la rentrée étudiante augmentent cette année de **2,7%** par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse conséquente (**+15,82%**) des frais de matériel pédagogique, mais également par une hausse tristement attendue de la CVEC passant de 92€ à **95€** du fait de son indexation sur l'inflation.

Les frais de vie courante augmentent quant à eux de **1,2%**. En cause notamment, une hausse importante du montant du loyer et des frais liés aux transports.

C'est une **double peine** que subissent les étudiant·e·s qui voient leurs frais augmenter alors que **les bourses ne sont pas indexées sur l'inflation** et qu'une réforme structurelle de ces dernières n'est toujours pas effective.

Frais spécifiques de la rentrée	2021	2022	Evolution
Frais de scolarité	170	170	-
Complémentaire santé	323,34	303,60	-6,5%
Frais d'agence	220	220	-
Assurance habitation	71	77,25	+8,8%
Matériel pédagogique	262,97	304,58	+15,82%
CVEC	92	95	+3,26%
Total	1139,31€	1170,43€	+2,7%

Frais de la vie courante	2021	2022	Evolution
Loyer	410,50	428,50	+4,38%
Restaurant universitaire	66	66	-
Téléphonie internet	54,99	53,32	-3,04%
Loisirs	76,40	76,40	-
Transports	97	104	+7,2%
Alimentation	179,74	183,39	+2,03%
Équipements divers	103,98	104,97	+0,95%
Hygiène-entretien	50,42	42,34	-16,1%
Total	334,14	330,70	-1%
Hygiène menstruelle	-	17,50	-
Masques et gel hydroalcoolique	31,75	7,15	-77,48%
Total	1070,78	1083,57	+1,2%

FOCUS SUR l'Anjou

A l'instar de l'année précédente, nous avons choisi d'étudier les villes de Cholet et Saumur car elles possèdent une antenne de l'Université d'Angers.

Bien qu'une partie des étudiant·e·s de ces communes ne soient pas décohabitant·e·s, il nous a tout de même paru intéressant d'étudier les frais de vie courante.

Cholet

Frais de la vie courante	2021	2022	Evolution
Loyer	328,50	337	+2,6%
Restaurant universitaire	66	66	-
Téléphonie internet	54,99	53,32	-3,04%
Loisirs	76,40	76,40	-
Transports	109,50	116,5	+6,4%
Alimentation	179,74	183,39	+2,03%
Equipements divers	103,98	104,97	+0,95%
Hygiène-entretien	50,42	42,34	-19,1%
Total	334,14	330,70	-1%
Hygiène menstruelle	-	17,50	
Masques et gel hydroalcoolique	31,75	7,15	-77,48%
Total	1001,28	1004,57	+0,3%

Saumur

Frais de la vie courante	2021	2022	Evolution
Loyer	384,50	408,50	+6,2%
Restaurant universitaire	66	66	-
Téléphonie internet	54,99	53,32	-3,04%
Loisirs	76,40	76,40	-
Transports	102,65	109,65	+6,8%
Alimentation	179,74	183,39	+2,03%
Equipements divers	103,98	104,97	+0,95%
Hygiène-entretien	50,42	42,34	-19,1%
Total	334,14	330,70	-1%
Hygiène menstruelle	-	17,50	
Masques et gel hydroalcoolique	31,75	7,15	-77,48%
Total	1015,08	1069,22	+5,3%



+4,38%

Augmentation moyenne du loyer mensuel

Les loyers angevins connaîtront une hausse moyenne de **4,38%** à la rentrée 2022. Ainsi, chaque mois, chaque étudiant·e décohabitant·e devra déboursier **en moyenne 428,50€**. Une augmentation des loyers d'autant plus critique que la difficulté des étudiant·e·s à se loger s'amplifie depuis quelques années, menant à une véritable tension du marché du logement.

En effet, le parc du CROUS Nantes Pays de la Loire ne permettait de loger que 7,3% de l'effectif étudiant sur ses 6 villes d'implantation en 2020*. À Angers, ce sont 2524 lits qui seront proposés à la rentrée 2022 pour les plus de 43000 étudiant·e·s présent·e·s, soit **seulement 184 de plus en résidences publiques** que l'année dernière. Une offre bien trop faible pour une ville attractive qui voit sa communauté étudiante augmenter avec son offre de formation. Communauté déjà **précaire**, qui se voit à nouveau forcée de se diriger vers le parc privé, notamment les nouvelles résidences étudiantes, proposant des loyers **loin d'être abordables** pour une grande partie d'entre elles et eux. Certain·e·s ne pourront pas se permettre ces dépenses et se trouveront sans logement stable, et en incapacité de poursuivre leurs études.

*source : rapport d'activité 2020 CROUS Nantes Pays de la Loire



Notre dispositif d'hébergement d'urgence : Un lit pour la nuit

Le projet « Un lit pour la nuit » a émergé en 2020 face à un constat : de nombreux·ses étudiant·e·s débutent la rentrée sans logement, dormant parfois dans leur voiture, au camping... En réponse à cette crise et sur le modèle d'autres dispositifs étudiants existants, comme celui de Strasbourg, la F&A a décidé de créer elle aussi son dispositif d'hébergement provisoire d'urgence.

La deuxième édition ayant comptabilisé plus de 170 étudiant·e·s hébergé·e·s, nous renouvelons le dispositif pour la rentrée 2022. En place de début septembre à fin octobre, « Un lit pour la nuit » permet aux angevins et angevines ayant une chambre ou un canapé de disponible, de quelques jours à plusieurs semaines, d'héberger gratuitement un·e étudiant·e en recherche de logement. Ainsi celui / celle-ci peut effectuer ses recherches et débiter sa rentrée plus sereinement.

Cette année, "Un lit pour la nuit" connaît une évolution, puisqu'une application dédiée sera disponible afin d'associer plus facilement les étudiants avec les hébergeur·euse·s. Elle a pour objectif de permettre à un maximum d'étudiant·e·s dans le besoin de bénéficier du dispositif.

Dans cet indicateur du coût de la rentrée 2022, nous pouvons constater une légère diminution des frais globaux liés à l'alimentation, aux équipements, et aux produits d'hygiène et d'entretien de 1,03%. Toutefois ceux-ci s'élèvent à **330,70€** par mois, avec **une augmentation de 2,03% du budget consacré à l'alimentation**. En outre, nous avons souhaité intégrer dès cette année à notre indicateur le coût de **l'hygiène menstruelle**, qui touche une grande partie des étudiant·e·s angevin·e·s et s'élève à **17,50€** par mois.

Une situation plus qu'inquiétante considérant les difficultés rencontrées par les étudiant·e·s et leur précarité qui n'est plus à prouver.

Ainsi, d'après plusieurs études de terrain menées par la Fé2A en 2021, 15,9% des étudiant·e·s angevin·e·s exprimaient avoir des besoins d'ordre financier, 8% avaient des difficultés à s'alimenter convenablement, et 6,4% des difficultés à s'acheter des produits de première nécessité.

Face à cette situation il est urgent de faire de la question du pouvoir d'achat des étudiant·e·s une priorité, et de mettre en place, comme nous ne cessons de le demander, une réforme structurelle des bourses.

Une solution : l'AGORAé



En réponse à ce besoin réel et identifié, la Fé2A a ouvert en septembre 2021 son **AGORAé, épicerie sociale et solidaire**, et lieu pluriel de lutte contre la précarité étudiante. Ce projet est porté au niveau national par la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes) et au niveau local par la Fé2A, et se décline en 2 parties :

L'épicerie, proposant des produits de première nécessité, variés et de qualité entre 10 et 20% des prix usuels, est accessible aux étudiants et étudiantes sur critères sociaux. Elle permet également aux bénéficiaires un accès gratuit aux protections menstruelles.

Le lieu de vie, ouvert à tous et toutes, où les jeunes peuvent se retrouver, s'informer, participer à des ateliers, tout cela dans l'optique de favoriser la création de lien social, de mobiliser les jeunes, et de rompre l'isolement. Cette année, le lieu de vie de l'Agoraé accueillera par ailleurs un atelier par mois afin de poursuivre ces objectifs.

Le but ? **Lutter contre la précarité sur différents plans**, en proposant une aide alimentaire mais aussi un espace non-stigmatisant et des actions pour l'égalité des chances, la réussite et l'amélioration des conditions de vie. Les étudiant·e·s peuvent alors se concentrer pleinement à la réussite de leurs études, sans être obligé·e·s d'avoir recours à un salariat subi.

Avec un bilan 2021-2022 de près de 100 bénéficiaires, l'épicerie sociale et solidaire poursuivra dès la rentrée 2022 son objectif de lutte contre la précarité étudiante.

La Fé2A demande :

Logement

- Augmentation du nombre de logements et suivi des plans de construction et de rénovation des logements CROUS (sur le plan 60 000 logements étudiants annoncés par Emmanuel Macron en 2017, seuls 38 000 logements ont été construits à la fin de son premier quinquennat)
- Amélioration de l'accès à des logements tels que les colocations, notamment au niveau des APL
- Revalorisation des aides au logement
- Mise en avant de la garantie Visale par une communication bilatérale auprès des jeunes et des bailleur·se·s (notamment privé·e·s).

Aides sociales



- Revalorisation des bourses sur critères sociaux, devant mener à une réforme de ces dernières (promise par Emmanuel Macron en 2017, réaffirmée de nombreuses fois durant son premier quinquennat, mais toujours pas en place), revalorisation du montant et indexation sur l'inflation
- Versement des bourses sur 12 mois, en priorité pour les étudiant·e·s maintenant une activité pédagogique (stages, concours) lors de la période estivale
- Transfert de la gestion des bourses sanitaires et sociales au CROUS



Santé mentale

- Remboursement des consultations chez la ou le psychologue pour toute la population.
- Augmentation du nombre d'ETPT (équivalent temps plein travaillé) de psychologues au sein des SSU (services de santé universitaires).
- Multiplication des actions de déstigmatisation des troubles de la santé mentale.

Nos actions

Aide au logement avec Un lit pour la nuit



Lutte contre la précarité alimentaire et sociale avec l'AGORAé



Dynamisation de la vie étudiante

La Fé2A met en place différents événements culturels gratuits ou à bas prix : TREMA (tremplin musical), Nuit du cinéma, scènes ouvertes, etc.

Nous proposons également des projets permettant aux étudiant·e·s d'avoir accès à des activités initialement coûteuses. En juin 2022, nous avons mis en place le dispositif "Un bus pour un campus" qui a permis à des étudiant·e·s angevin·e·s précaires de partir en séjour sportif d'une semaine à la mer pour 50€.

Accompagnement et information



Tout au long de l'année, **nous accompagnons les étudiant·e·s** qui nous sollicitent pour répondre à leurs questions liées aux études et à la vie courante. Nous accompagnons également les étudiant·e·s ayant besoin d'aide dans leurs démarches, liées à des soucis d'examen, de suivi des cours, ou sur les problématiques de la vie quotidienne, telles que le logement ou l'aide alimentaire, à l'adresse vosdroits@fe2a.fr.

Depuis 2020, la Fé2A publie à la rentrée un guide des étudiant·e·s, réel condensé d'informations utiles concernant la vie étudiante. Regroupant des chapitres sur les aides universitaires, les bourses, les transports, mais aussi le sport ou encore la culture, ce guide accompagne les étudiant·e·s d'Angers, Cholet et Saumur sur tous les pans de leur vie dans l'enseignement supérieur.





Juliette Heulin

**Vice-Présidente en charge de
l'innovation sociale**

innovationsociale@fe2a.fr

06.25.50.24.16

Matteo Agustín Cervera

Président

presidence@fe2a.fr



Frais de scolarité

Sont pris en compte les droits d'inscription pour un·e étudiant·e s'inscrivant en licence à l'université, sans double inscription, ainsi que la CVE-C dont le tarif est annoncé tous les ans par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Complémentaire santé



Le montant de la complémentaire santé est calculé par une moyenne entre l'offre « Tous Soins » des différentes mutuelles étudiantes.



Frais d'agence immobilière

Les frais d'agence sont plafonnés en fonction de la zone dans laquelle se trouve le logement. Les frais d'agence pris en compte sont ceux pratiqués au maximum pour un logement de 20 m² qui sont à charge du·de la locataire.

Assurance logement



L'assurance logement est une moyenne réalisée entre les offres des différentes mutuelles étudiantes pour assurer un studio ou un T1.



Matériel pédagogique

Le poste « matériel pédagogique » est composé des articles de base nécessaires pour débiter une année universitaire (matériel d'écriture, fournitures diverses et sac-à-dos).



Loyers et charges

Le niveau moyen des loyers est obtenu en utilisant l'outil développé par LocService de côte des loyers. La côte donne une valeur moyenne de loyer pour un appartement d'une surface et d'un nombre de pièces donnés. La moyenne est faite pour chaque ville pour un studio de moins de 20 m² et pour un T2 de moins de 30 m² (les deux formes de logement les plus utilisées) donnant un loyer moyen toutes charges comprises pour un logement d'environ 20 m².

Téléphonie et internet



Le tarif de téléphonie et Internet pris en compte correspond à la moyenne des tarifs pratiqués par les grands opérateurs, Free, Orange et SFR, pour une offre « Multipack » (téléphonie mobile et Internet).



Loisirs

Deux aspects sont pris en compte dans le calcul des loisirs, un montant concernant l'achat d'œuvres littéraires, un second sur les sorties. Le montant moyen des sorties est estimé par l'enquête de l'OVE, auquel s'ajoute l'achat de 2 livres par mois.

Consommables



La partie consommables comprend les différentes dépenses liées à l'alimentation et aux équipements divers (les vêtements, les produits d'hygiène et d'entretien et le budget informatique). Le prix des repas au restaurant universitaire est obtenu en considérant qu'un·e étudiant·e prend en moyenne 20 repas au restaurant universitaire par mois (5 repas par semaine). Le prix du ticket RU pour l'année 2022-2023 s'élève à 3,30 €.

La partie alimentation est constituée d'un panier alimentaire nécessaire pour un mois en dehors des 20 repas pris au restaurant universitaire, obtenu à partir du site consommateur «ooshop» (comparateur Carrefour). La partie équipements divers est calculée en prenant en compte une mensualité d'un ordinateur de 300€ acheté avec un prêt à taux 0%, 1 ensemble (jean, tee-shirt, sweat), un lot de « base » de produits d'hygiène et de produits d'entretien.

Fé2A

Fédération étudiante des Associations de l'Anjou

La Fé2A est la Fédération étudiante des Associations de l'Anjou. Première organisation représentative des étudiant·e·s de Maine-et-Loire, elle est une fédération d'associations étudiantes créée afin de dynamiser le territoire angevin sur les thématiques de la vie étudiante.

Elle fédère et accompagne les associations dans leur organisation et gestion de projets, mais représente également directement les étudiant·e·s. En effet, la Fé2A est majoritaire au sein des conseils centraux de l'Université d'Angers (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : 11 sièges sur 16) (Conseil d'Administration : 3 sièges sur 6), ainsi qu'au sein du Crous (2 sièges sur 3), et de la COMUE Le Mans-Angers. Cette représentation lui permet de faire passer des positions auprès des organismes pour le mieux être étudiant.

La Fé2A a également pour but de promouvoir la solidarité, l'initiative, la citoyenneté et l'accès à la culture ; de contribuer à la formation des bénévoles (élu·e·s, bénévoles associatifs, etc.) en valorisant les compétences formelles et informelles acquises ; de participer activement aux travaux des différentes associations, instances et organisations locales, départementales et régionales ; et d'être force de propositions en matière de pédagogie et de qualité de vie des étudiant·e·s en Anjou.

